



# Villa gallo-romaine à Saint-Saturnin-du-Bois

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



*Aunis  
Sud*  
Ma Communauté  
de Communes

<b>LE SITE ARCHEOLOGIQUE A SAINT-SATURNIN-DU-BOIS .....</b>	<b>2</b>
UNE INTRODUCTION A L'ARCHEOLOGIE.....	3
<i>Une activité encadrée par la loi</i> .....	3
QUELQUES REPERES HISTORIQUES .....	4
<i>L'Aquitaine romaine</i> .....	4
<i>Le territoire saintongeais</i> .....	4
<i>Les villae</i> .....	5
<i>La villa antique de Saint-Saturnin du Bois, du 1<sup>er</sup> à la fin du V<sup>e</sup> siècle</i> .....	5
<i>L'occupation du premier Moyen Âge</i> .....	6
LA PRESERVATION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET NATUREL.....	7
<i>Le travail des compagnons maçons</i> .....	7
<i>La végétalisation du site</i> .....	7
<i>Préservation de la biodiversité</i> .....	7
.....	8
BIBLIOGRAPHIE.....	8
<b>LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES .....</b>	<b>9</b>
CYCLE 1 .....	9
CYCLE 2 .....	9
CYCLE 3 .....	9
CYCLE 4 .....	10
<b>DEROULEMENT DE LA JOURNEE SUR LE SITE .....</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DETAILLEE DES VISITES ET ATELIERS .....</b>	<b>12</b>
LES VISITES GUIDEES .....	12
DECOUVERTE DE L'ARCHEOLOGIE : « LES P'TITS ARCHEOS » .....	13
DECOUVERTE DE L'ARCHEOLOGIE « LES P'TITS SPECIALISTES » .....	14
ATELIERS A LA CARTE .....	15
PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES EN AUTONOMIE ET MEDIATION CHEZ VOUS .....	16
<b>INFORMATIONS PRATIQUES.....</b>	<b>17</b>
AVANT VOTRE VISITE .....	17
VENIR SUR LE SITE .....	17
.....	17
CONTACT .....	17

## Le site archéologique à Saint-Saturnin-du-Bois

Le site à Saint-Saturnin-du-Bois a été découvert en 2007, au cours d'un diagnostic effectué préalablement à la construction d'un lotissement par la commune. Une fouille préventive a ensuite été réalisée par le Service archéologique du département de la Charente-Maritime, pendant une durée de 4 mois en 2008.

Dès le départ, le programme de fouilles archéologiques a été couplé avec une politique culturelle et touristique. Devant l'importance des découvertes réalisées, la commune de Saint-Saturnin-du-Bois a décidé d'abandonner le projet de lotissement communal et d'acquérir le terrain, avec l'aide du département de la Charente-Maritime, pour valoriser le site archéologique et mettre en place des fouilles programmées en 2011.

Les vestiges archéologiques ont été restaurés et mis en valeur selon une double orientation : respecter l'esthétique du site en assurant la conservation des vestiges dans leur état actuel et proposer une mise en valeur végétale en accord avec l'environnement naturel existant. Des manifestations culturelles ont également été mises en place chaque année afin d'établir une connivence entre l'archéologie et le public et de transmettre des connaissances tout en stimulant l'imaginaire. Ces spectacles sont l'occasion d'une découverte ou d'une redécouverte de l'Histoire et d'une immersion dans une ambiance sonore et visuelle antique.



*Illustration 1: site archéologique à Saint-Saturnin-du-Bois, 2020 © CDC Aunis-sud*

## Une introduction à l'archéologie



Illustration 2: chantier de fouille à Saint-Saturnin-du-Bois, 2017,  
©Cdc Aunis-sud

Le mot « archéologie » vient du grec *arkhaios* qui signifie « ancien » et *logos*, « le discours ». C'est une discipline qui étudie les vestiges matériels des civilisations passées dans leur contexte de découverte afin d'expliquer le phénomène humain dans son unité et sa diversité et de comprendre les interactions entre les sociétés humaines et leur environnement dans le passé. L'archéologie s'intéresse donc à un champ chronologique large, de l'apparition de l'humanité à nos jours, et à tous les milieux, terrestres, subaquatiques et sous-marins.

Les vestiges archéologiques sont un patrimoine à forte valeur scientifique : ils constituent les archives du sol, qu'il convient d'étudier avec méthode pour recueillir toutes les informations qu'ils recèlent. La méthode stratigraphique est l'analyse de chaque couche du terrain une à une, de la plus récente à la plus ancienne ; elle permet de dater entre eux les éléments découverts et ainsi de comprendre l'évolution des bâtiments au cours du temps.

### Une activité encadrée par la loi

Du fait de la fragilité de la ressource archéologique, l'Etat a encadré l'activité archéologique afin de protéger les vestiges et de contrôler la recherche. Cette dernière se divise en deux modes opératoires :

- L'archéologie préventive englobe l'ensemble des travaux de recherches archéologiques exécutés avant la réalisation d'un projet d'aménagement ou d'urbanisme susceptible de porter atteinte à des vestiges. Elle est généralement divisée en deux phases : le diagnostic vise à mettre en évidence et à caractériser les éléments archéologiques éventuellement présents sur le terrain qui va être aménagé ; la fouille, après diagnostic, qui permet d'étudier le site de manière plus extensive et de rassembler le plus de connaissances possibles par l'étude avant la destruction du site. Ces opérations sont prescrites par l'Etat mais l'aménageur reste maître d'ouvrage et finance la fouille préventive.
- L'archéologie programmée est motivée par des objectifs de recherche scientifique « fondamentale », indépendante de toute menace pesant sur un gisement archéologique. Différents types d'opérations relèvent de cette catégorie, comme les fouilles programmées mais aussi les prospections (aériennes, pédestres, subaquatiques, ...) et correspondent le plus souvent à des programmes pluriannuels élaborés par des chercheurs institutionnalisés ou bénévoles. Ces opérations sont soumises à une autorisation préfectorale et subventionnées par l'Etat et/ou des collectivités locales. Un site archéologique est une concentration de vestiges, il est limité dans l'espace et dans le temps. Il est reconnu par différents types de prospections (au sol, géophysique, aérienne) ou par des diagnostics archéologiques préalables à un projet d'aménagement, comme cela a été le cas pour la villa à Saint-Saturnin-du-Bois.

## Quelques repères historiques

### L'Aquitaine romaine

Après la conquête romaine commence une période d'organisation du territoire : la Gaule césarienne est divisée en trois provinces, les Trois Gaules (Aquitaine, Lyonnaise, Belgique). À l'échelon local sont instituées les cités, vastes cellules politiques inscrites dans le territoire des peuples gaulois. Chaque cité reçoit un chef-lieu, centre administratif, politique et économique, qui doit être à l'image de Rome. Saint-Saturnin du Bois était donc situé en Aquitaine romaine, qui englobe le territoire entre la Loire et les Pyrénées, et plus particulièrement dans la cité des Santons. L'Aquitaine prend ce nom vers 15 avant J.-C. Comme les deux autres provinces gauloises, l'Aquitaine est dirigée par un gouverneur nommé directement par l'empereur pour une durée moyenne de 3 ans. La capitale de la province était probablement Saintes, jusqu'à ce que Bordeaux la remplace au cours du III<sup>e</sup> siècle. Un réseau routier est rapidement mis en place, s'appuyant probablement en partie sur d'anciennes voies. Il relie les grandes cités entre elles et permet le développement d'agglomérations secondaires.

### Le territoire saintongeais

Sur le territoire saintongeais, plus de 700 sites archéologiques sont connus, dont une dizaine d'agglomérations et environ 80 *villae* assurées ou probables. Les recherches récentes ont montré que de nombreuses *villae* s'implantent en réalité à des emplacements déjà occupés par les gaulois. Les techniques architecturales montrent cette continuité, comme à la villa de Jonzac (Charente-Maritime) : le premier état de la villa, datant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque augustéenne, est construit en terre et en bois.

La villa à Saint-Saturnin-du-Bois n'est pas isolée sur son territoire à l'époque antique. Tout proche, à Saint-Georges-du-Bois, ont été découverts par photographie arienne en 1976, les restes d'un site qui pourrait être une agglomération secondaire ou un sanctuaire. À Muron, des murs, un *hypocauste* (un système de chauffage par le sol) et des éléments de décor (fragments de colonnes, de chapiteaux, de mosaïques) sont la preuve d'une occupation pendant les deux premiers siècles de notre ère. Il est également connu depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que Saint-Jean-d'Angély abrite également des vestiges antiques. D'autres *villae* sont connues dans la région, comme celle d'Aytré en Charente-Maritime ou plus loin celle de Plassac en Gironde.

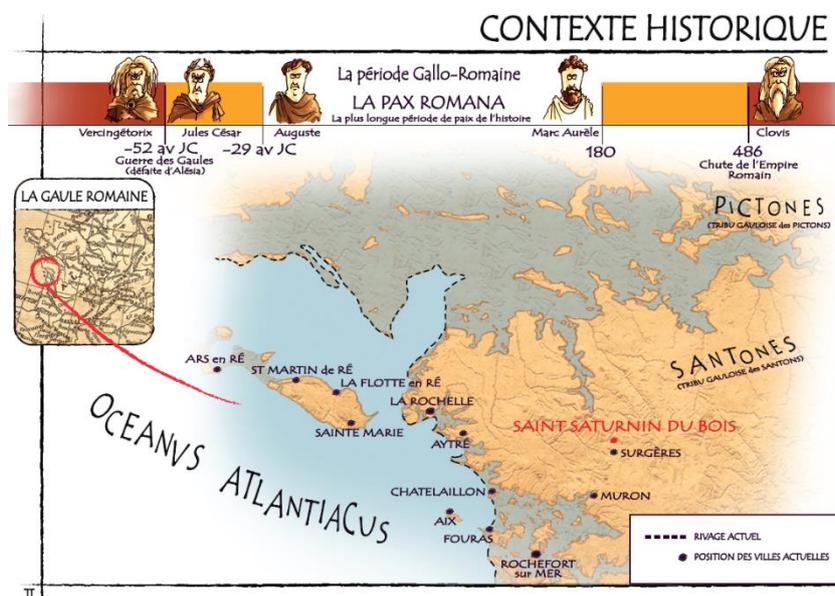


Illustration 3: contexte historique du site archéologique, 2012, © Didier Georget

## Les villae

Les *villae* sont les résidences permanentes ou saisonnières d'un propriétaire terrien. Intégrées dans un réseau plus large d'agglomérations et de fermes, elles sont un élément fondamental du paysage de l'antiquité gallo-romaine et ont contribué à le façonner. Ce sont de grandes exploitations rurales constituées de bâtiments résidentiels et agricoles au cœur d'un domaine cultivé et exploité. Elles regroupent donc des fonctions résidentielles et économiques. Leur organisation varie selon l'étendue de la propriété et les types de culture ou d'élevage qu'on y pratique, c'est ainsi que dans de grands domaines viticoles on trouve des pressoirs et des celliers, tandis que d'autres dévolues à la culture des céréales comportent des greniers et/ou des silos par exemple.

Elles comportent une *pars urbana*, partie résidentielle qui compte tous les éléments de confort (zone thermale) et de luxueux décors. La *pars rustica* est la partie agricole regroupant les lieux de stockage et de transformation des productions. Il est cependant rare que l'on ait le plan d'ensemble des *villae* : la plupart du temps, qu'une petite portion du site a été mise au jour permettant de proposer une identification. Le réseau de *villae* se met en place progressivement avec des chronologies légèrement différentes selon les régions, mais leur généralisation remonte autour du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

### La villa antique de Saint-Saturnin du Bois, du I<sup>er</sup> à la fin du V<sup>e</sup> siècle

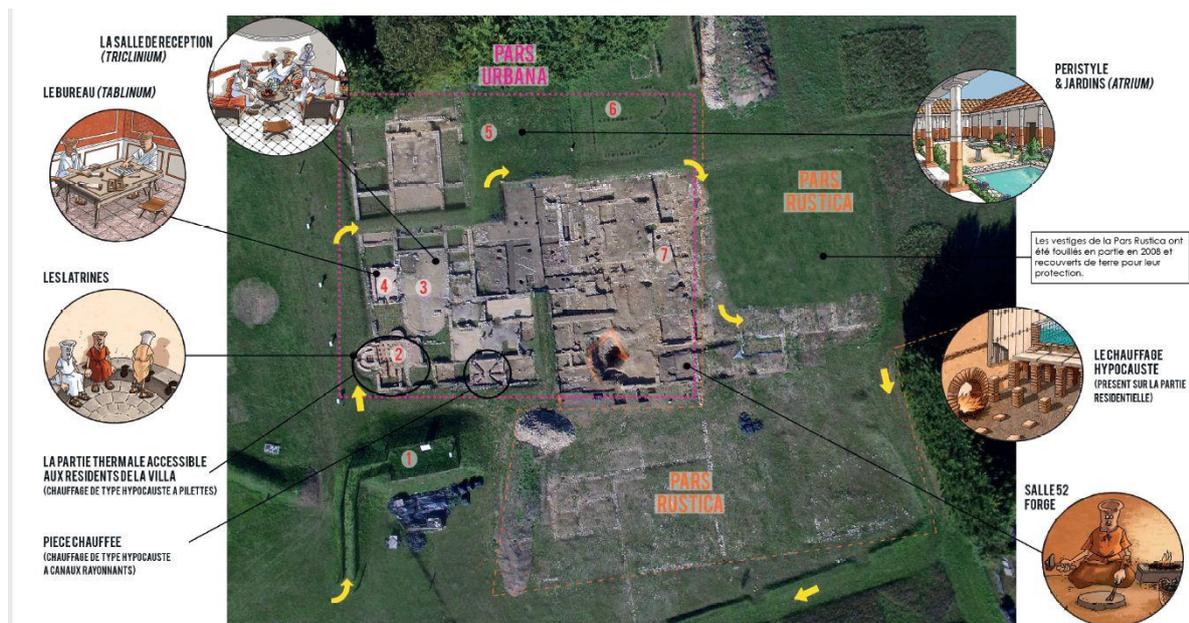


Illustration 4: plan du site archéologique, 2019 © J.L. Morisset /Didier Georget

La villa antique à Saint-Saturnin-du-Bois s'est installée sur une occupation plus ancienne, encore mal connue mais qui devait correspondre à une ferme à enclos du début du I<sup>er</sup> siècle.

Ce n'est que dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle que la *pars urbana* et la *pars rustica* sont aménagées. La partie résidentielle de la villa du Haut-Empire à Saint-Saturnin-du-Bois rappelle les *villae* du Latium en Italie. Elle mesure environ 1500 m<sup>2</sup> et elle est composée d'un péristyle central (cour) entourée d'ailes. Dans l'une des ailes a été trouvée une grande salle à abside chauffée par le sol : le soin apporté au confort et les caractéristiques de cette pièce montrent qu'elle devait être une belle salle de réception destinée à impressionner les visiteurs. Des salles de ce type datant du II<sup>e</sup>- III<sup>e</sup> siècle ont été découvertes sur d'autres sites en Aquitaine. Des pièces supplémentaires moins soignées étaient destinées au stockage de denrées ou d'autres éléments nécessaires au fonctionnement du bâtiment résidentiel.

La villa subit un incendie vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, puis est en partie réaménagée et agrandie à partir du milieu du III<sup>e</sup> siècle. De nouveaux bâtiments liés à l'exploitation sont construits. La partie résidentielle connaît aussi une extension : une nouvelle salle ainsi qu'un ensemble thermal sont créés. Ce dernier est complet, avec deux douches juxtaposées, un *prae-furnium* (un four qui permettait de faire fonctionner le chauffage hypocauste), un *frigidarium* (salle froide), un *tepidarium* (salle tiède) et un *caldarium* (salle chaude, de type sauna) niché dans une salle en forme d'abside. Cet ensemble subit ensuite quelques modifications, puisque le *caldarium* est transformé en latrines chauffées.

De nouveaux incendies touchent la villa au cours du IV<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment résidentiel est donc reconstruit dans la seconde moitié du siècle. Au contraire d'autres *villae*, comme celle de Jonzac, où les reconstructions de la même époque se font en matériaux périssables, les transformations qui ont lieu à Saint-Saturnin-du-Bois monumentalisent la villa : l'organisation du chauffage est modifiée, la salle à abside est agrandie, deux nouvelles salles à absides sont construites. Ces améliorations sont peut-être à l'image d'un statut social privilégié des habitants de la villa.

### L'occupation du premier Moyen Âge

Alors que seules les phases antiques des *villae* ont longtemps intéressé les archéologues, les récentes recherches ont mis en évidence de fréquentes occupations postérieures. Dans certains cas, c'est une réoccupation qui a eu lieu après une phase d'abandon. Dans d'autres cas, comme à Saint-Saturnin-du-Bois, il semble qu'il n'y ait pas eu de longue interruption d'occupation entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge, bien qu'une courte période d'abandon de certains secteurs de la villa au V<sup>e</sup> siècle soit possible. La continuité de forme d'occupation entre l'Antiquité et le Moyen Âge est une des particularités les plus intéressantes du site à Saint-Saturnin du Bois. Comme durant la période antique, la villa reste divisée en deux secteurs, l'un résidentiel et l'autre destiné à l'exploitation. Les nouveaux aménagements du Moyen Âge se superposent aux anciens et les pérennisent, mais en modifiant les niveaux de sol à l'intérieur de la demeure. Bien qu'il soit plus difficile de distinguer précisément les différents réaménagements qui ont lieu dans l'habitat au cours du Moyen Âge, le mobilier recueilli, principalement de la céramique, permet de comprendre que le site fut occupé jusqu'au X<sup>e</sup> siècle.

## La préservation du patrimoine archéologique et naturel

### Le travail des compagnons maçons



Illustration 5: travail de cristallisation des murs par les compagnons maçons, 2017, © CDC Aunis-sud

Une fois exposés à l'air libre, les vestiges du site archéologique sont soumis aux risques de dégradation. Les compagnons maçons des Devoirs Unis consolident les murs de la villa gallo-romaine, depuis 2014, en réemployant les matériaux utilisés de l'époque (mortier, moellons...) dans le respect de l'intégrité scientifique du site.

La restauration est lisible et réversible. Certaines pièces de la villa comportent des propositions de restitution à visée pédagogique. C'est le cas du système de chauffage au sol de la pièce principale de la villa. Le *prae-furnium* (le four) a été reconstruit par les compagnons maçons pour montrer aux visiteurs le savoir-faire à l'époque gallo-romaine.



Illustration 6: salle de réception (triclinium) avant et après restauration par les compagnons maçons, 2013 et 2020, © CDC Aunis-sud

### La végétalisation du site

Depuis 2014, certaines parties du site archéologique sont végétalisées afin de les protéger des dégradations. Des plantes adaptées à des sols drainés ont été sélectionnées, certaines comblent les interstices des murs et maintiennent les pierres en place. Des espèces matérialisent des murs des vestiges remblayés ainsi que l'époque de leur construction. Les plans de sauge *nemerosis*, à titre d'exemple, dessinent les vestiges des chambres de la villa gallo-romaine, ainsi qu'un bain privatif.

L'un des projets du site à l'avenir serait de créer un véritable jardin archéologique.



Illustration 7: végétalisation des chambres de la villa gallo-romaine avec des plans de sauge, 2019, © CDC Aunis-sud.

### Préservation de la biodiversité

Des espaces du site archéologique sont laissés en jachère afin de former des réservoirs de biodiversité. La jachère était une technique agricole employée par les gallo-romains. Ils pratiquaient une rotation triennale des sols en commençant par la culture des céréales, puis des légumineuses et en laissant pour finir le terrain en friche afin de renouveler la terre en nutriments. Après une pratique de la monoculture et de l'agriculture intensive depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'idée de rotation des cultures et de l'association des espèces végétales, le « compagnonnage », jouant le rôle de protecteur revient au goût du jour.



Lorsque la nature reprend ses droits dans les espaces laissés en jachères, des espèces protégées comme les orchidées peuvent s'épanouir. La commune de Saint-Saturnin-du-Bois fait partie de la Trame Verte et Bleu consistant à laisser un espace naturel pour laisser les espèces animales et végétales terrestres ou aquatiques se développer. Cet espace est relié à un autre par un corridor permettant à la diversité de de la vie sur Terre de circuler.

*Illustration 8: présence de l'ophrys abeille, une orchidée sur le site archéologique, 2020, © Cdc Aunis-sud*

### Bibliographie

- BALMELLE C., *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine*, Aquitania, suppl. 10, Bordeaux, 2001.  
BOST J.-P., MAURIN L., RODDAZ J.-M., *Les racines de l'Aquitaine*, Toulouse, 1992.  
MAURIN L., *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge. 1. Des origines à la fin du VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, La Crèche, 2007.

### Sites web

Un site sur la cité de Saintes : <http://mediolanum-santonum.fr/index.html>

Un site très pédagogique sur les *villae* gallo-romaines en France : [www.villa.culture.fr](http://www.villa.culture.fr)

Des sites très complets présentant l'archéologie, ses objectifs, différentes thématiques, les méthodes de datation, la législation, etc. :

<http://www.archeologiesenchantier.ens.fr>

<http://www.inrap.fr>

## Les objectifs pédagogiques

La démarche adoptée par le site à Saint-Saturnin du Bois s'inscrit dans la volonté d'éduquer et de sensibiliser le jeune public à l'archéologie, à l'histoire de ce territoire ainsi qu'à la biodiversité. Les visites et les ateliers proposés lient l'aspect patrimonial et historique mais aussi le savoir-faire et les problématiques archéologiques : ils permettent de pratiquer de nombreuses compétences inscrites dans l'enseignement tout au long de la scolarité.

### Cycle 1

- S'éveiller au monde qui nous entoure et développer sa curiosité et sa créativité
- Travailler sa motricité
- Mobiliser le langage
- Apprendre à vivre ensemble par le travail de coopération

### Cycle 2

- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art : s'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine local, national et mondial, s'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques.
- Pratiquer des démarches scientifiques : effectuer, avec l'aide des professeurs, quelques moments d'une démarche d'investigation (questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion).
- S'approprier des outils et des méthodes : choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience, manipuler avec soin.
- Se situer dans l'espace et dans le temps : construire ses repères spatiaux en se repérant, s'orientant et le situant dans un espace géographique, construire des repères temporels en mémorisant quelques repères chronologiques.
- Observer et utiliser des objets techniques actuels ou anciens et identifier leur fonction.
- Repérer des périodes de l'histoire du monde occidental et de la France en particulier, quelques grandes dates et personnages clés.
- Explorer les organisations du monde : comparer des modes de vie, comprendre qu'un espace est organisé, identifier des paysages.

### Cycle 3

- Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création
- Se repérer dans un site patrimonial
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- Poser des questions, se poser des questions
- Comprendre un document
- Construire des repères historiques et géographiques

## Cycle 4

- Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la découverte d'un métier du patrimoine.
- Arts et société à l'époque antique et au haut Moyen Âge : de la ville antique à la ville médiévale, formes et décor de l'architecture antique.
- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.
- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.
- Pratiquer des démarches scientifiques

## Déroulement de la journée sur le site

Les sorties scolaires sur le site archéologique à Saint-Saturnin du Bois s'effectuent généralement au mois de juin et septembre. Selon le projet pédagogique de l'établissement, le discours, notamment celui de la visite, peut être adapté en fonction des besoins (par exemple pour une classe de latinistes, de langues vivantes, de Sciences de la Vie et de la Terre...).

Selon le nombre d'élèves, d'intervenants et le temps passé sur le site (demi-journée / journée entière), la classe est divisée en plusieurs groupes et différentes activités sont proposées (voir présentation détaillée des visites et ateliers).

### Des visites guidées :

- *Visite guidée du site adaptée au niveau des élèves et à la demande des enseignants.*
- *Visite guidée « Archéo'nature » sur l'histoire du site et de sa biodiversité.*
- *Visite guidée « Enquête à la villa » sous la forme du jeu « Cluedo ».*

*Durée : de 45 minutes à 1h00*

### Découverte de l'archéologie :

- *Découverte du travail sur le terrain avec un petit chantier de fouille artificiel.*
- *Découverte des spécialités de l'archéologie en analysant les différents éléments collectés pendant les fouilles en « laboratoire »*

*Durée : de 45 minutes à 1h00*

### Ateliers à la carte :

- *Thématiques sur demande (artisanat et quotidien à l'époque gallo-romaine ou médiévale, mythologie, écriture...)*
- *Autour de la biodiversité (herbiers, cartes postales Landart...)*

*Durée : 1h30 minimum*

### Des activités en autonomie :

- *Livret-jeu pour visiter le site*
- *Jeux gallo-romains*
- *Questionnaire sur les spécialités de l'archéologie.*

*Durée : 45 minutes minimum*

Les activités s'effectueraient en parallèle les unes des autres, avec permutation des groupes.

## Présentation détaillée des visites et ateliers

© ensemble des photographies Cdc Aunis-sud/ illustrations Didier Georget

### Les visites guidées

Type d'activité : découverte du site archéologique et de sa biodiversité sous forme de visite guidée ou animée au choix (visite guidée du site archéologique, visite « archéo'nature », visite « Enquête à la villa »).

Âge : discours et jeux adaptés à toutes les tranches d'âges. Visite « enquête à la villa » à partir de 8 ans.

Durée : de 45 minutes à 1h00

### Présentation des visites guidées :



#### **Visite guidée du site archéologique**

- Visite des pièces de la villa et immersion dans le quotidien gallo-romain avec la présentation d'objets, de recettes à l'aide d'un livret image pour une meilleure représentation de la période
- Présentation de l'histoire de la découverte du site
- Définition de l'archéologie
- Contextualisation chronologique et géographique
- Définition de la villa gallo-romaine
- Animation sous forme de conte, de jeu de mimes et de devinettes pour faire participer les élèves et rythmer la visite



#### **Visite guidée « Archéo'nature »**

- Définition du mot biodiversité et sensibilisation à ses enjeux.
- Présentation de l'évolution des techniques agricoles depuis l'époque gallo-romaine et comparaison avec les pratiques actuelles (jeux sur les outils et innovations techniques)
- Arrêt devant l'hôtel à insectes, présentation d'insectes sous forme de devinettes et présentation de l'importance de leur étude et plus généralement de l'étude de l'environnement pour les archéologues
- Les espèces végétales rencontrées sur le site (comment reconnaît-on une fleur et comment les plantes sont-elles utilisées au quotidien de l'époque gallo-romaine à aujourd'hui).

### **ENQUÊTE À LA VILLA !**



#### **Enquête à la villa**

- Présentation des pièces de la villa gallo-romaine, de la vie quotidienne et des objets utilisés au quotidien sous forme du jeu « Cluedo ».
- But du jeu : trouver l'objet volé, la pièce dans laquelle le délit a été commis et le coupable

## Découverte de l'archéologie : « Les p'tits archéos »

Type d'activité : atelier bac à fouille.

Âge : à partir de 4 ans pour le grand bac à fouille et adaptable aux plus petits sur des plus petits bacs.

Durée : 45 minutes.

Présentation de l'activité : l'archéologie est un domaine qui permet de connaître l'histoire de l'Homme de son apparition jusqu'à aujourd'hui. Les élèves pourront s'initier à la fouille sur un petit chantier artificiel et ainsi mieux appréhender le métier d'archéologue. Différents éléments sont à découvrir.

Déroulement de l'activité : par groupe de 10 maximum, les élèves pourront s'installer chacun devant un secteur de fouille. Le ou la médiateur.rice culturel.le présentera brièvement le métier d'archéologue et les outils utilisés avant de proposer aux élèves de fouiller.



### **Chantier de fouille artificiel à partir de 4 ans**

Convient aux plus grands. Cet atelier peut être suivi de l'atelier « les P'tits spécialistes » pour connaître chaque étape du travail de l'archéologue : de la prospection sur le site archéologique à l'analyse des éléments collectés en laboratoire.



### **Chantier de fouille artificiel pour les plus petits**

L'archéologie est comme un très grand puzzle. Des pièces de formes et de couleurs différentes sont cachées dans le petit bac à fouille. Les enfants doivent les déterrer délicatement pour ne pas les abimer et reconstruire le puzzle.

## Découverte de l'archéologie « Les p'tits spécialistes »



Type d'activité : atelier sur les spécialités de l'archéologie.

Âge : à partir de 6 ans

Durée : 45 minutes.

Présentation de l'activité : l'archéologue est loin d'être un chercheur isolé. Des disciplines en développement permettent de mieux appréhender la réalité des sites et de l'environnement dans lequel ils s'inscrivent. L'archéologue travaille donc avec des géologues, des historiens, des géographes et de nombreux spécialistes qui peuvent apporter des connaissances nouvelles sur le site fouillé grâce à des

études en laboratoire.

Déroulement de l'activité : Par groupe de deux ou trois, les élèves sont invités à répondre à un questionnaire pédagogique, et ainsi s'approprier et mieux comprendre les démarches scientifiques se déroulant après la fouille. Cette activité peut s'effectuer au côté du médiateur ou en autonomie. Pour chaque poste, un livret d'accompagnement est mis à disposition, dans lequel les élèves pourront trouver les réponses et ainsi compléter leur questionnaire.

### Les différentes disciplines

- La **palynologie** ou l'étude des pollens. Elle permet de déterminer les plantes et donc de reconstituer l'environnement du site et son climat.
- L'**anthracologie**, qui examine les charbons de bois pour en déterminer les espèces. Comme la palynologie, elle permet de reconstituer l'environnement mais surtout de comprendre quelles espèces étaient exploitées et pour quelles utilisations.
- La **carpologie**, qui est l'étude des graines et d'autres restes végétaux. Elle permet également de reconstituer une partie de l'environnement du site, mais aussi de connaître les cultures pratiquées autour du site fouillé et les céréales consommées par les sociétés passées.
- L'**archéozoologie**, qui identifie et étudie les ossements d'animaux. Elle indique quelles étaient les espèces présentes sur le site, si elles étaient chassées ou élevées, consommées ou non.
- L'**étude du mobilier métallique et de la numismatique** (les monnaies). Elle permet de connaître la nature des différents objets retrouvés sur le site, ainsi que le type de métal utilisé.
- La **malacologie** qui est l'étude des mollusques. Elle identifie les différents mollusques présents et donc consommés sur le site.
- La **céramologie** qui est l'étude de la céramique. Les céramiques sont importantes pour établir une datation. La céramologie permet de déterminer le type de vase et de mobilier utilisés ainsi que leur composition.

## Ateliers à la carte

Type d'activité : création d'un atelier sur demande. **A préparer en amont pour le matériel et l'explication.**

Age : adaptable

Durée : de 45 minutes à 1h30.

Présentation des activités : une thématique liée à l'époque gallo-romaine, médiévale ou à la biodiversité (artisanat et quotidien à l'époque gallo-romaine ou médiévale, mythologie, écriture...)

Déroulement de l'activité : après une introduction de 10 à 15 minutes sur l'histoire de la discipline choisie, les élèves réaliseront une création liée à cette discipline en suivant les étapes. Le matériel utilisé sera en général issu du recyclage.



### Exemples :

#### 1) Création de sa propre créature mythologique

- Présentation de la mythologie et plus particulièrement des chimères
- À partir de pochoirs, de feuilles déjà imprimées, et/ou du talent de dessinateur.ice, l'élève créera et présentera sa créature mythologique qui peut être un homme-plante, un animal-objet, ... exemple : un écureuil + une baleine = un éculeine !

#### 2) Ateliers autour de la biodiversité

- En lien avec la visite « archéo 'nature »
- Confection d'un herbier
- Ou confection de son insecte avec des matériaux collectés dans la nature

Figure 1 Vase grec du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mythe d'Oedipe et de la sphinge, Altes museum, Berlin





## Informations pratiques

### Avant votre visite

Il est recommandé de préparer la visite en abordant le contexte chronologique avec les élèves. Merci de venir avec une tenue adaptée aux activités et de prévoir un carton pour ramener la production des élèves.

### Venir sur le site

Le site archéologique est situé à 7 km de Surgères.  
Le transport reste à votre charge.

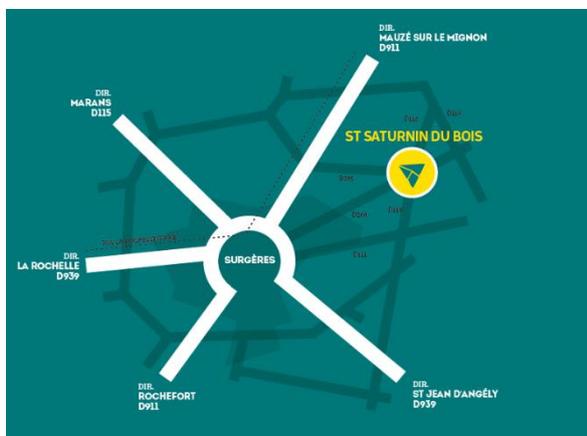


Figure 2: se rendre sur le site archéologique, 2021,  
© Cdc Aunis-sud

### Contact

Eloïse FOREST, Chargée de mission Culture et Patrimoine

☎ 05 46 07 22 33  
06 19 53 84 90

✉ [mediation.archeo@aunis-sud.fr](mailto:mediation.archeo@aunis-sud.fr)

Site internet :

<https://aunis-sud.fr/je-mepanouis-en-aunis-sud/je-suis-curieux/chantier-de-fouilles-archeologiques/>



### Sur le site

- Des toilettes sèches ont été installées.
- Des tentes pour déposer les affaires et réaliser les activités sont à disposition.
- Il est possible de pique-niquer.

### Consignes pour votre visite à transmettre à vos élèves et étudiants

- Ne pas marcher sur les vestiges archéologiques pour ne pas les dégrader.
- Être attentif.
- Ne pas dégrader le matériel des activités.
- Lever la main pour poser des questions.